



Plan de financement des opérations d'investissement bénéficiant de subventions publiques

Vu le décret n°2020-1129 du 14 septembre 2020 en application de l'article L. 1111-11 du code général des collectivités territoriales

Fourniture et pose d'arceaux vélos

Dépenses € H.T.		Recettes		
Fourniture de 200 appuis vélos	31 700 €	Fonds de concours CASVL 2023 Stationnement Vélos (50 arceaux)	18.76 %	7 000 €
Pose des appuis vélos	5 610 €			
		Autofinancement de la collectivité	81.24 %	30 310 €
Total	37 310 H.T.		100%	37 310 €

A Doué-en-Anjou, le

Le Maire,

Michel Pattée

